

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE-ET-VILAINE

*Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée
à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989*

n° de dossier : 3/10952

*Affiliée à la Fédération Française de Badminton
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports*

n° d'agrément 04 35 S 24

n° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social :

Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2008.

L'an deux mille huit et le lundi 26 mai 2008 à 19 heures 30 les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine (CODEP 35), dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Maison des Sports, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple et par annonce dans Ouest-France conformément aux dispositions des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Clubs :

Présents : 36. Absents : 39.

Représentants : 79 sur 170. Voix : 198 sur 388

Membres du Comité Directeur :

Présents : Olivier Frouin, Yvon Morin, Sylvain Simonot, Serge Ackermann, Samuel Hochard, Alain Piederrière, Florent Chatelain, David Gaulard, Alain Guillemot, Christian Le Bars, Yann Lemasson, Christophe Millet, Louis Morin, Loïc Rivière.

Absents excusés : Marine Duréault, Philippe Le Moing.

Invité présent : Jean-François Quéré.

M. Olivier FROUIN préside en sa qualité de Président de l'association ; M. Samuel HOCHARD est secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association. Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19 h 30 et déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2007
- 2- Rapport moral du Président
- 3- Rapport financier du Trésorier
- 4- Rapport du Secrétaire
- 5- Remise des récompenses aux Champions d'Ille-et-Vilaine Jeunes 2006/2007
- 6- Rapport d'activités des commissions
- 7- Elections du Comité Directeur
- 8- Elections des délégués du Comité à l'assemblée générale de la Ligue

1-Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2007

Lecture est faite du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2007. Il ne suscite aucune remarque ni question.

Vote n°1

*Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2007.
Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2007 est adopté à l'unanimité.*

2-Rapport moral du Président.

Le Président Olivier FROUIN remercie de leur présence, M. Serge BRUNET, président du CDOS 35, M. Jean-François COQUAND, Directeur Régional Adjoint de la Jeunesse et des Sports, M. Bertrand COUTURIER, représentant le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et M. Jean-Paul DIDIER, président de la Ligue de Bretagne de Badminton. Il présente ensuite son rapport moral de la saison 2007/2008 (Cf. document joint « *Rapport moral du Président* »).

Le Président laisse alors la parole à l'assemblée. Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Vote n°2

*Approbation du rapport moral du Président.
Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.*

3-Rapport financier du Trésorier

Le Trésorier Sylvain Simonot présente le bilan financier de la saison 2007/2008 (Cf. document joint « *Rapport financier du Trésorier* »).

Vote n°3

*Approbation du bilan financier de la saison 2007/2008.
Le bilan financier de la saison 2007/2008 est approuvé à l'unanimité.*

Le Trésorier propose ensuite la fixation d'un nouveau tarif des licences sur la base des augmentations votées par la FFBA et la Ligue. Le comité ne propose pas d'augmentation de sa part. Cela ne pourra être possible les prochaines saisons que si le nombre de licenciés reprend une augmentation plus importante.

Les tarifs suivants sont proposés : 39,00 € pour une licence adulte, 31,47 € pour une licence jeune.

Vote n°4

*Fixation des tarifs des licences pour la saison 2008/2009.
Les tarifs des licences pour la saison 2008/2009 sont adoptés à l'unanimité.*

Le Trésorier présente son budget prévisionnel pour la saison 2008/2009 en prenant en compte cette augmentation du tarif des licences. Ce budget ne suscite aucune question.

Vote n°5

*Adoption du budget prévisionnel pour la saison 2008/2009.
Le budget prévisionnel pour la saison 2008/2009 est adopté à l'unanimité.*

4-Rapport du secrétaire

Le Secrétaire Samuel Hochard présente le bilan de la saison écoulée au niveau du secrétariat général puis le compte-rendu de la Commission Développement. (Cf. documents joints « *Rapport du Secrétaire* » et « *Bilan Développement* »).

Intervention de M. Serge BRUNET, président du CDOS 35. Il souligne les bons résultats du Codep 35 (sportifs, licences, développement...) qui mettent en valeur le travail du comité. Il évoque également les difficultés du badminton en particulier, mais également des sports de salle en général, par rapport à la saturation des équipements sportifs.

Intervention de Jean-François COQUAND, de la DRDJS, qui relève plusieurs éléments positifs : les bons résultats, la jeunesse des dirigeants du comité mais également des clubs, la croissance du nombre de licenciés, les finances qui sont saines. Dans les relations entre le Comité et la DRDJS, il souligne l'importance de la convention. Il précise également l'aide de la DRDJS apportée au Centre Labellisé d'Entraînement (CLE) par le biais d'une subvention de 3500.00 € (qui sera de 4000.00 € pour 2008) et la prise en charge du suivi médical des sportifs. Enfin, il informe le comité que la désignation d'un vérificateur aux comptes serait souhaitable étant donné le budget actuel du comité.

Question de l'AL Bruz, concernant la salle des sports de Ker Lann ? Le projet et son historique, ainsi que celui de la Maison des Sports, est expliqué par M. Brunet.

Intervention de M. Jean-Paul DIDIER, Président de la Ligue de Bretagne de Badminton, qui tient à souligner les bonnes relations avec les services de la Jeunesse et des Sports.

Question du BC Guichen-Bourg des Comptes concernant le Pôle Espoir ? M. DIDIER fait un point sur le recrutement, précisant que la Ligue n'est pas décideur en la matière. Les choix concernant les entrées et sorties en Pôle Espoir dépendent la Direction Technique Nationale. M. COQUAND informe qu'une structure complémentaire au Pôle Espoir pourrait être mise en place dans les clubs, le Centre d'Entraînement et de Formation de Club. Elle n'existe pas à l'heure actuelle dans le badminton, car elle avait été refusée par la Direction Technique Nationale, mais ce refus n'est pas définitif. De telles structures peuvent donc tout à fait voir le jour.

5-Remise des récompenses aux Champions d'Ille-et-Vilaine Jeunes 2007/2008

Les trophées de Champions d'Ille-et-Vilaine Jeunes 2007/2008 sont remis aux différents lauréats.

Intervention de M. Bertrand COUTURIER, du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, qui annonce les possibilités de conventionnement qui pourrait être mis en place entre les comités départementaux et le conseil général (conventions sur 3 ans).

6-Rapport d'activités des commissions

Commission Championnat par Equipes

Le responsable de la commission M. Olivier FROUIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Championnat Départemental Interclubs* »). Il précise ensuite quelques nouveautés pour la saison 2008/2009.

Les récompenses sont remises aux capitaines des équipes Championnes d'Ille-et-Vilaine 2007/2008 :

Remarque du BC Pays de Fougères, concernant le nombre de matchs autorisés dans une équipe supérieure, notamment pour les clubs qui ont des équipes en championnat régional ou national. Le règlement étant voté pour la saison prochaine, il ne sera pas modifié.

Question du CS Betton, qui voudrait savoir s'il est possible d'éviter que toutes les équipes d'un même club reçoivent sur la même journée ? Cette demande peut être formulée auprès de la commission au moment de l'inscription des équipes.

Remarques de l'US Liffré B, concernant les retards dans la mise en ligne de certaines feuilles de match sur le site du comité, mais également dans leur enregistrement sur Poona. Deux explications sont données : la gestion de championnat par des bénévoles qui sont sur certaines périodes un peu moins disponibles ; la lourdeur du travail de saisie pour la salariée du comité pour ce qui concerne l'enregistrement des résultats individuels.

Interrogations du BC Bain de Bretagne sur l'obligation d'internet. C'est un outil devenu indispensable et il permet de limiter les délais dans la transmission des résultats. Etant donné l'importance du championnat à l'heure actuelle, cette obligation est nécessaire.

Remarques de l'USC Chavagne concernant les forfaits d'équipe sur une saison complète et la nouvelle règle sur les reports. Le nombre de matchs autorisés par rencontre pour les joueurs prévus dans une équipe de division supérieure qui a fait forfait général pour la saison n'a pas été modifié. Quant aux nouvelles règles sur les reports, elles doivent permettre d'en limiter le nombre, qui a été trop important cette saison.

Question du Volant Chapellois concernant la date tardive de l'information sur le nombre de montées de la Départementale 5 vers la Départementale 4. Ce nombre de montées a été décidé tardivement en raison de l'évolution du nombre de poules en Départementales 4 et 3 sur les deux prochaines saisons.

Commission Championnat Corporatif

Louis MORIN présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Championnat Corporatif* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Commission Jeunes

Yvon MORIN présente le bilan général de la Commission Jeunes de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Jeunes* ») puis celui des Tournois Départementaux Jeunes et du Championnat Régional Jeunes. Ce bilan ne suscite aucune question.

Christian LE BARS présente le bilan des Trophées Interrégionaux Jeunes (Cf. document joint « *Bilan Trophées Interrégionaux Jeunes* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Samuel HOCHARD présente ensuite le bilan des résultats des jeunes sur les compétitions nationales jeunes (Cf. document joint « *Bilan Commission Compétitions Nationales Jeunes* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Jean-François QUERE présente le bilan du Centre Labellisé d'Entraînement (Cf. document joint « *Bilan Centre Labellisé d'Entraînement* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Commission Tournois Seniors Non Classés

Le responsable de la commission Alain PIEDERRIERE présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Tournois NC* »). Ce bilan ne suscite aucune question. Les récompenses sont remises aux Champions d'Ille-et-Vilaine 2007/2008.

Le Mérite Fédéral Bronze est remis à Alain PIEDERRIERE par M. Jean-Paul DIDIER, Président de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Commission Litiges

Le responsable de la commission Alain GUILLEMOT présente le bilan de la saison écoulée (Cf. document joint « *Bilan Commission Litiges* »). Ce bilan ne suscite aucune question.

Commission Internet

Le responsable de la commission Christophe MILLET présente le bilan de la saison écoulée du site internet (Cf. le document joint « *Bilan Commission Internet* »). Cette présentation ne suscite aucune question.

7-Elections pour compléter le comité directeur.

Cette assemblée générale est électorale pour la prochaine olympiade. Un appel est donc lancé aux candidatures pour entrer au comité directeur du Codep 35. Quatorze candidats se présentent : Karine Carnet, Marine Duréault, Serge Ackermann, Jérôme Azaïs Davy, Florent Chatelain, Olivier Frouin, David Gaulard, Alain Guillemot, Philippe Kersaudy, Yann Lemasson, Christophe Millet, Louis Morin, Yvon Morin et Loïc Rivière.

Vote n°6

Elections des 14 candidats au comité directeur.

Les 14 candidats sont élus au comité directeur à l'unanimité.

Douze personnes se présentent également pour intégrer les commissions : Gaëtan Chesnel, Didier Greneu, Samuel Hochard, Joke Gicquel, Aurélien Laurent, Lionel Le Denmat, Damien Logeais, Alain Piederrière, Fabrice Pinel, Laurent Pouplard, Anthony Repessé et Patrick Seigneur.

8-Elections des délégués du comité à l'assemblée générale de la Ligue

Douze personnes se présentent comme délégués titulaires du comité à l'assemblée générale de la Ligue : Olivier Frouin, Christophe Millet, Jean-Marie Constant, Jérôme Azaïs Davy, Eric Morel, Alice Guéguin, David Gaulard, Yvon Morin, Jean-Michel Méric, Christophe Hardy, Loïc Jamin (3 voix chacun), Serge Ackermann (2 voix).

Vote n°7

Election des délégués titulaires à l'assemblée générale de la Ligue.

Les douze candidats sont élus à l'unanimité.

Douze personnes se présentent comme délégués suppléants du comité à l'assemblée générale de la Ligue : Louis Morin, Sylvain Simonot, Emmanuel Roux, Jean-François Quéré, Alain Guillemot, René Da Silva, Aurélien Laurent, Christophe Veillon, Frédéric Deléon, Florent Chatelain, Pascal Kermorvant, Damien Logeais.

Vote n°8
Election des délégués suppléants à l'assemblée générale de la Ligue.
Les douze candidats sont élus à l'unanimité.

Aucune question n'est posée par l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 23 h 00.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire

Procès verbal approuvé lors de la réunion de l'assemblée générale du 29 mai 2009.

LE PRESIDENT
M. Olivier FROUIN

LE SECRETAIRE
M. Samuel HOCHARD